

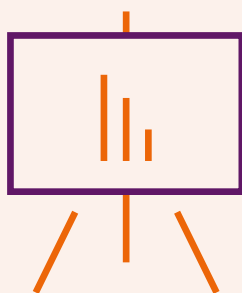


TABLEAU DE BORD NATIONAL

Emploi et chômage des personnes handicapées

JUIN 2020

EN SYNTHÈSE



8,6%
des demandeurs d'emploi
en situation de handicap,
soit -4% sur un an

223 000
services et aides financières
délivrés en 2019, à destination
des entreprises et des personnes
handicapées

4 000
créateurs d'activité
aidés financièrement

+8%
en un an
de personnes handicapées
maintenues dans l'emploi

En 2019, soit avant la crise sanitaire et économique qui a frappé la France et le monde, les entreprises et les personnes handicapées ont bénéficié d'une conjoncture favorable.

Le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a diminué pour la première fois plus vite que le tout public (-4% sur un an contre -3%) et est passé fin 2019 sous la barre des 500 000 inscrits en catégories A-B-C, soit 8,6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Si la situation s'est (légèrement) améliorée sur la période récente avec également une hausse du taux d'emploi et une baisse du taux de chômage, les personnes handicapées restent fragilisées sur le marché du travail du fait notamment d'un âge élevé (la majorité est âgée de plus de 50 ans) et d'un chômage de longue durée qui continue de progresser avec une ancienneté moyenne d'inscription supérieure à 850 jours.

En 2019, l'Agefiph a délivré 223 000 services et aides financières à destination des entreprises et des personnes handicapées.

Les Cap emploi ont contribué à 84 658 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 0,4% en un an. La stabilité du nombre de recrutements accompagnés par Cap emploi en 2019 masque une hausse des contrats de courte durée mais une baisse des contrats durables, notamment des CDI (-5% en un an) alors que, tous publics confondus, l'Acoss a enregistré en 2019 une progression des embauches en CDI de 2,2%.

La dynamique des créations d'activité s'est confirmée en 2019, l'Agefiph ayant aidé financièrement près de 4 000 créateurs, soit une progression de 11% en un an.

Par ailleurs, après une diminution en 2018, le nombre de maintiens dans l'emploi est reparti à la hausse (+8% en un an), les Cap emploi ayant contribué au maintien dans l'emploi de plus de 21 000 personnes handicapées en 2019 dont 90% dans le secteur privé.

SOMMAIRE

DONNÉES DE CADRAGE	p.4
La population handicapée L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)	
① LA DEMANDE D'EMPLOI	p.6
② LES INSERTIONS	p.9
③ LES MAINTIENS DANS L'EMPLOI	p.10
④ LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET LES CONTRATS AIDÉS	p.11
⑤ LES CONTRATS EN ALTERNANCE	p.12
⑥ LES ENTREPRISES ADAPTÉES - CDD TREMPLIN	p.13
⑦ L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ	p.14





► **les bénéficiaires**
de l'obligation d'emploi (BOE)

2,8 millions
de BOE en 2018

ont une reconnaissance administrative du handicap

+ 400 000 BOE en 5 ans

(niveau stable par rapport à 2017)

Ils représentent

7% de la population totale
des 15-64 ans

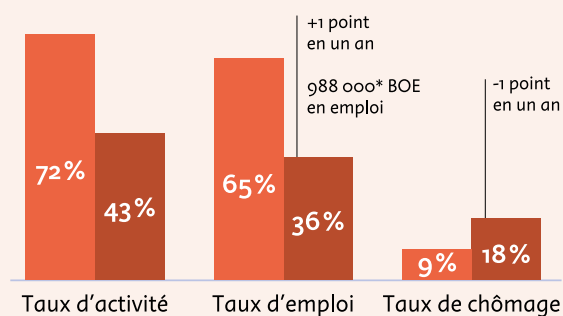
L'enquête emploi

L'enquête emploi est une enquête en continu réalisée par l'Insee. Elle permet de mener des analyses de la situation des personnes sur le marché du travail.

Elle porte sur les personnes de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires, c'est à dire hors collectivités (en particulier les personnes handicapées vivant en institutions spécialisées).

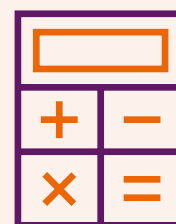
Dans le cadre de l'enquête emploi, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré (problèmes de santé, état de santé en général, limitations, reconnaissance administrative).

► **Les taux d'activité, d'emploi et de chômage**
des BOE et du tout public



● Tout public
● BOE

* Quels que soient la taille de l'établissement (+ ou - 20 salariés) et le secteur (privé / public).



Taux d'activité > $\frac{\text{actifs occupés} + \text{chômeurs}}{\text{population totale}}$

Taux d'emploi > $\frac{\text{actifs occupés}}{\text{population totale}}$

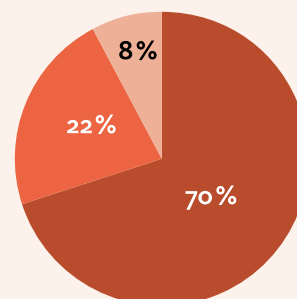
Taux de chômage > $\frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{actifs occupés} + \text{chômeurs}}$

Les BOE en emploi en 2018



Le statut dans l'emploi des BOE

(données 2015)



- Indépendants (11% pour le tout public)
- Public (21% pour le tout public)
- Privé (68% pour le tout public)

DONNÉES DE CADRAGE : L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Année 2017
Agefiph / Dares

les chiffres clés

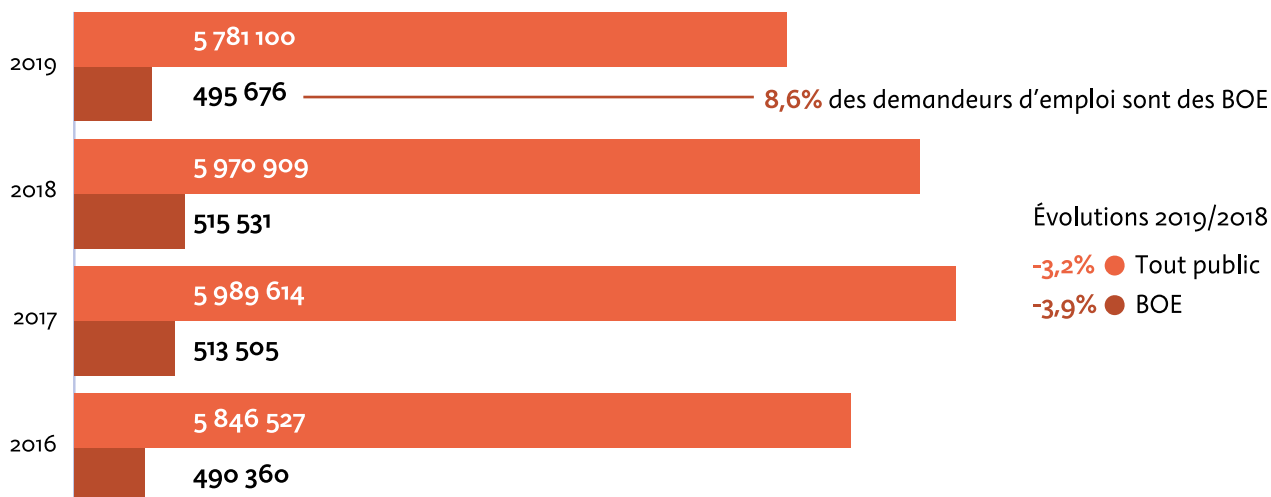
- Établissements de 20 salariés ou plus assujettis à l'obligation d'emploi : **103700**
 - dont établissements couverts par un accord : **12400**
- Taux d'emploi direct des travailleurs handicapés
 - **3,5%** en ETP
 - **3,9%** en unités bénéficiaires (légal)
 - **4,8%** en personnes physiques (+0,7 point en 5 ans)
- Nombre de salariés handicapés (en personnes physiques) : **489100** (+30% en 5 ans)
- Établissements employant au moins un travailleur handicapé : **80%**
- Établissements versant uniquement une contribution financière à l'Agefiph : **9%**



Taux d'emploi direct

➤ $\frac{\text{salariés handicapés effectif global}}{\text{d'assujettissement de l'ensemble des établissements}}$
(y compris ceux sous accords)

➤ Évolution des demandeurs d'emploi (cat. A,B,C)



➤ Les catégories

de demandeurs d'emploi

La Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

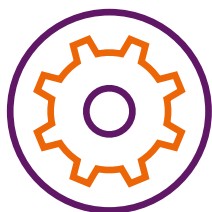
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.



➤ Effectifs par catégorie

de demandeurs d'emploi

DE tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

A. sans emploi
379 836 BOE (-5% en un an)

B. ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois (<= 78h.)
47 111 BOE (-1% en un an)

C. ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois (> 78h.)
68 729 BOE (+1% en un an)

DE non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

D. sans emploi
(en raison d'un stage, formation, maladie, ...)
27 722 BOE (+13% en un an)

E. en emploi
(ex: bénéficiaires de contrats aidés, ...)
18 350 BOE (-18% en un an)

🔍 **Caractéristiques** des demandeurs d'emploi (DE)

BOE		Tout public (TP)
49 %	Femmes	52 %
51 %	50 ans et +	26 %
36 %	BAC et +	53 %
59 %	DE de longue durée (>= à 1 an)	48 %
853 jours	Ancienneté moyenne d'inscription au chômage	650 jours

🔍 **Les domaines professionnels** les plus recherchés par les DEBOE



Services à la personne et à la collectivité

24% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine (21% TP)



Support à l'entreprise

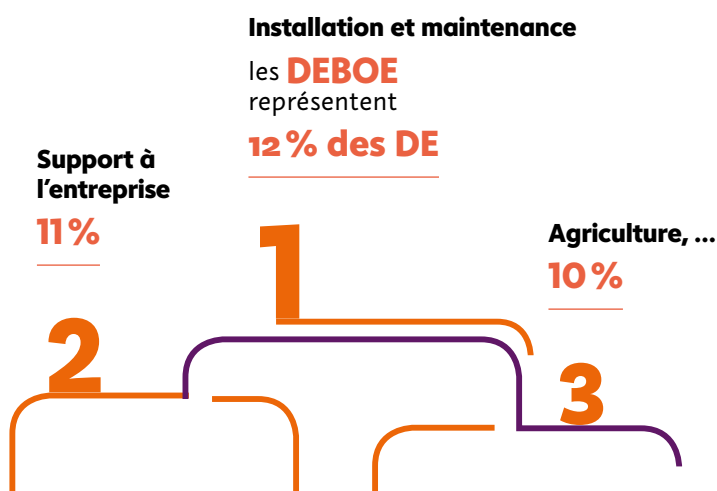
16% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine (12% TP)



Commerce, vente et grande distribution

11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine (13% TP)

🔍 **Les domaines professionnels** parmi lesquels les DEBOE sont sur-représentés

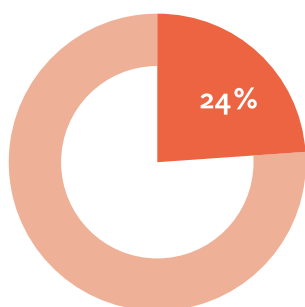


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8,6% de l'ensemble des DE

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

➤ **Les demandeurs d'emploi** bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé



24%
des DEBOE sont
bénéficiaires de l'AAH

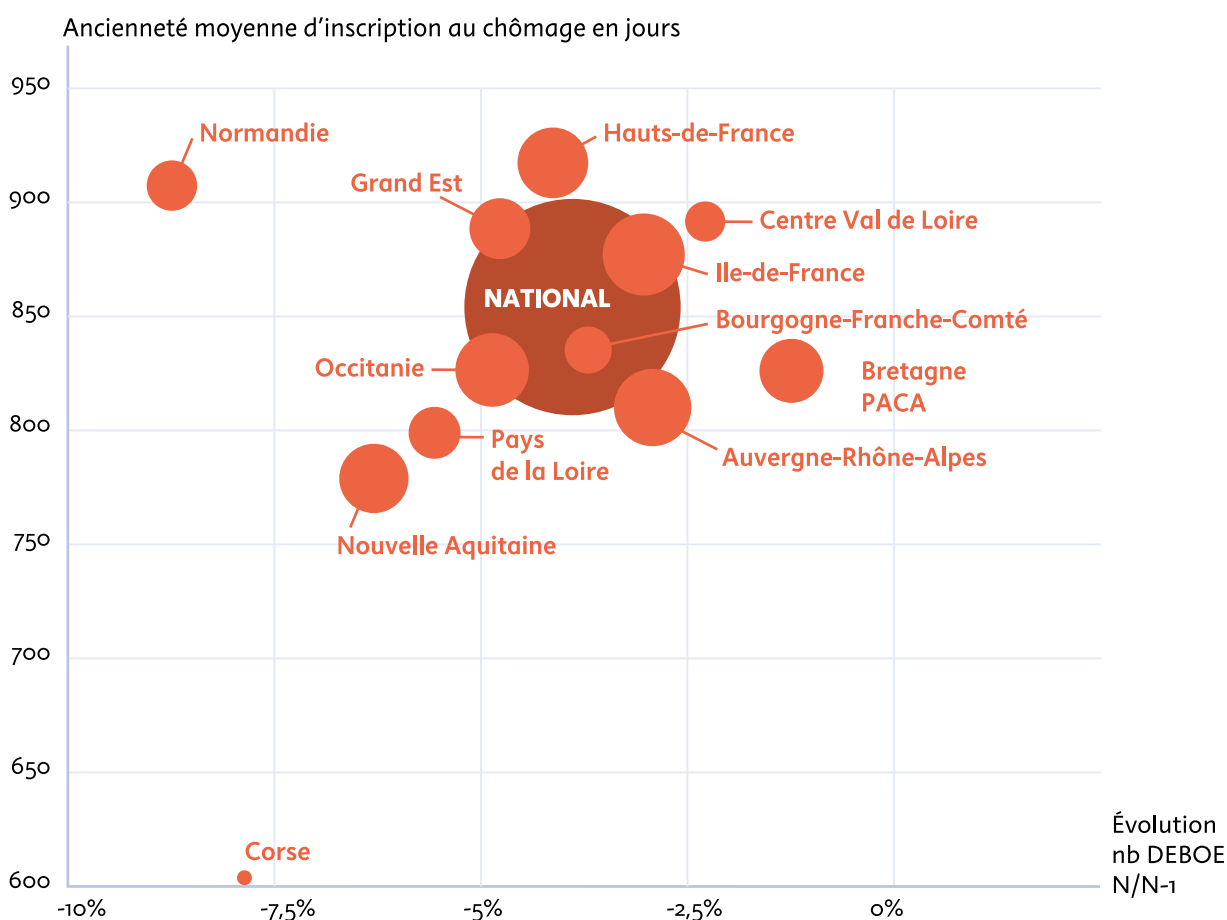
(seule ou avec un autre
titre de reconnaissance)

= 118 832 DEBOE

➤ **Les demandeurs d'emploi en région** (métropole)



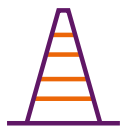
**Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C)
et ancienneté moyenne d'inscription au chômage**



Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement des régions par rapport à la moyenne nationale selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours. La taille des bulles est proportionnelle au nombre de DEBOE dans la région.

2 LES INSERTIONS

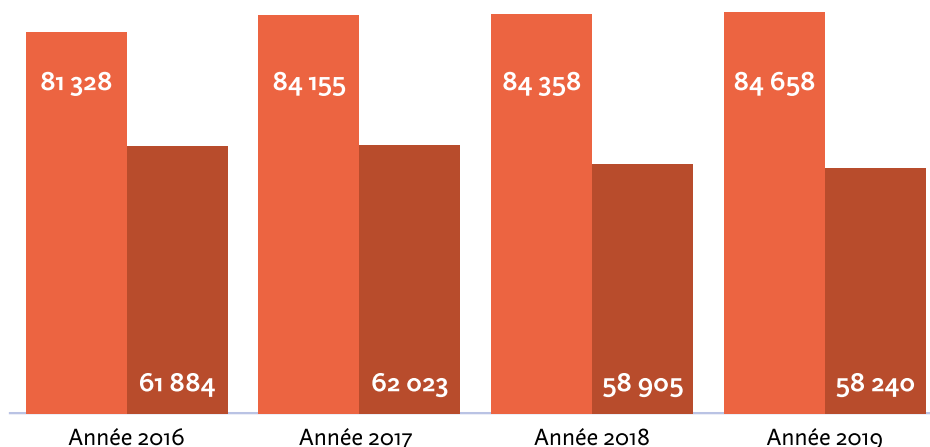
Année 2019
Agefiph



Point de vigilance

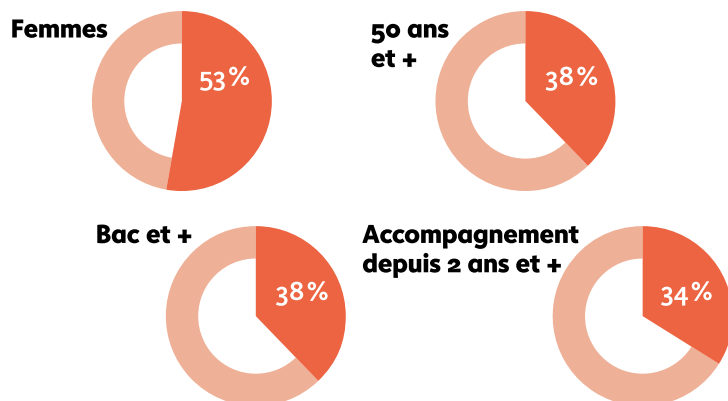
Les données d'insertions et de maintiens présentées ci-après concernent l'activité réalisée par les Cap emploi. Elles ne reflètent pas l'intégralité des insertions et des maintiens dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Évolution des placements Cap emploi



Évolutions 2019/2018 : +0,4% ● Total placements -1,1% ● Conventionnels

Profil des personnes embauchées



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2019.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

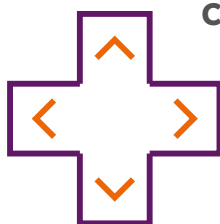
Caractéristiques des placements conventionnels

26%
CDI
- 1 point en un an

19%
CONTRATS AIDÉS*
- 8 points en un an

22%
EMPLOYEURS PUBLICS
stable en un an

2 119
CRÉATIONS D'ACTIVITÉ
+ 16% en un an

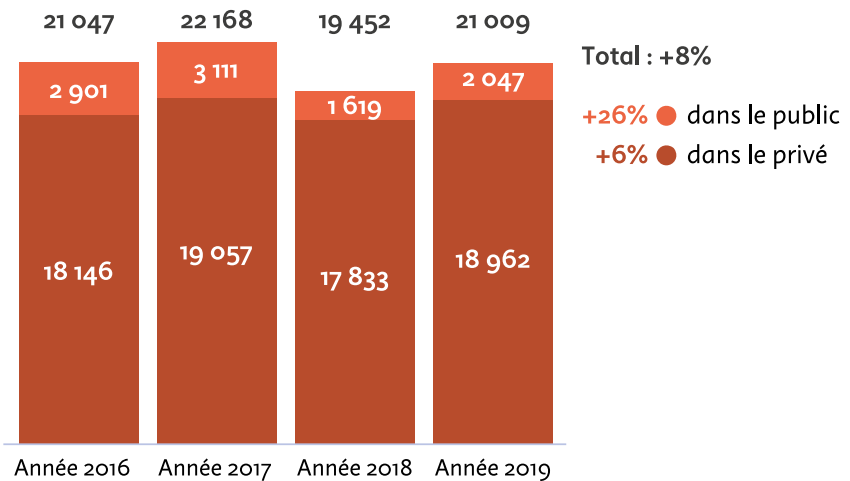


* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

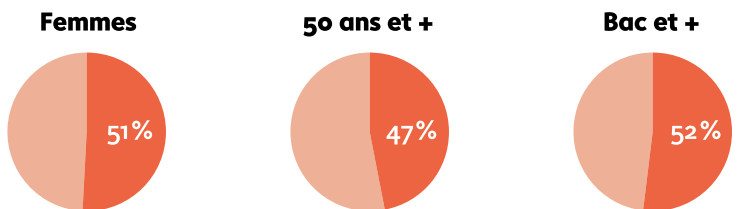
3 LES MAINTIENS DANS L'EMPLOI

Année 2019
Agefiph

➤ Évolution du nombre de maintiens dans l'emploi *Cap emploi*



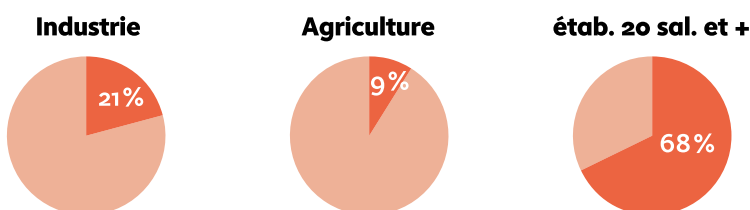
➤ Profil des personnes maintenues dans l'emploi...



91%

**Taux global
de maintien
dans l'emploi**

➤ ...et des entreprises (sur l'ensemble des maintiens du secteur privé)

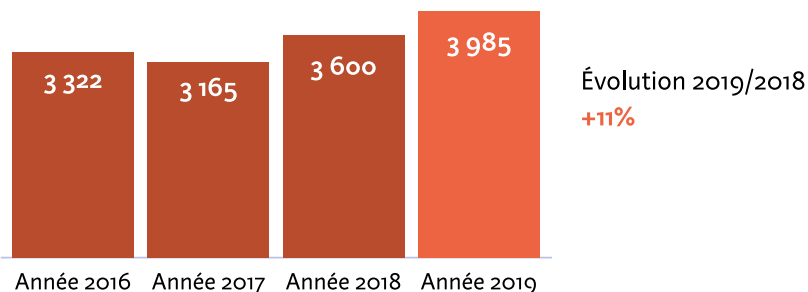


Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

4 LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET LES CONTRATS AIDÉS

Année 2019
Agefiph

Évolution du nombre de créations d'activité aidées par l'Agefiph



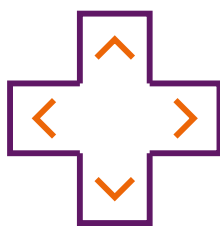
Caractéristiques des créateurs d'activité aidés financièrement par l'Agefiph

41%
FEMMES
+4 points en un an

44 ANS
ÂGE MOYEN

32%
50 ANS ET +

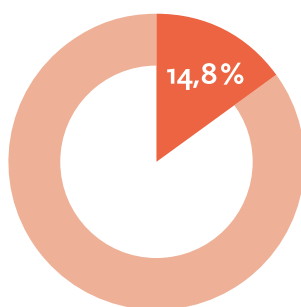
57%
BAC ET +
+2 points en un an



La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.

Part des BOE dans les PEC (CUI-CAE)



-35% en un an
(en 2018, la part était de 16,5%)

= 13 945 CUI-CAE BOE



Les contrats aidés

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

APPRENTISSAGE

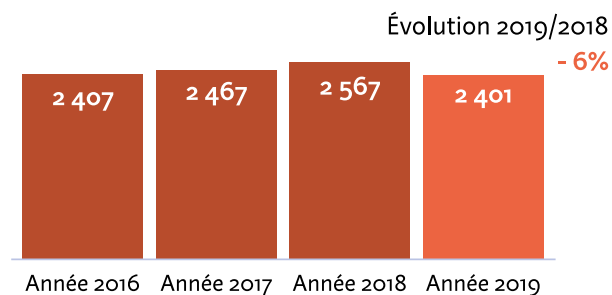
Tout public

353 421
contrats en 2019 > **+17%**
en un an

Source Chambres consulaires, traitement Dares, France entière (nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

Personnes handicapées

➤ **Évolution des entrées**
en contrat d'apprentissage
(aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

PROFESSIONNALISATION

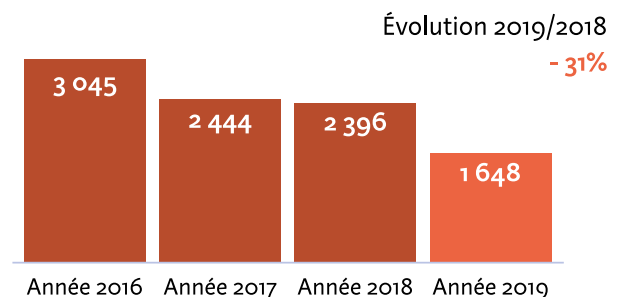
Tout public

218 697
contrats en 2019 > **-7%**
en un an

Source OPCA-OPCO, traitement Dares, France entière (nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

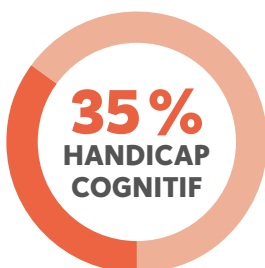
Personnes handicapées

➤ **Évolution des entrées**
en contrat de professionnalisation
(aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

➤ Données qualitatives



FEMMES
28%
+2 points en un an



FEMMES
53%
+2 points en un an

ÂGE MOYEN
20 ANS



ÂGE MOYEN
39 ANS

20 SALARIÉS ET +
26%



20 SALARIÉS ET +
59%

TERTIAIRE
59%



TERTIAIRE
85%

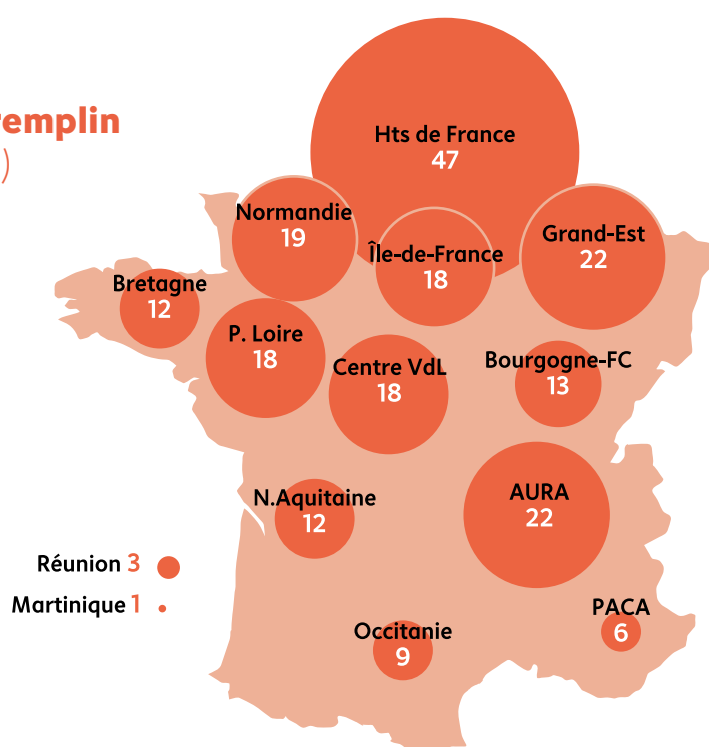
Contexte et enjeux

La transformation du cadre d'intervention des entreprises adaptées (EA) et l'engagement national "Cap vers l'entreprise inclusive 2018-2022" signé le 12 juillet 2018 pour un doublement du nombre de personnes employées et accompagnées par les EA d'ici 2022 a pour objectifs de :

- développer l'emploi dans les EA par de nouvelles approches innovantes dans le cadre du triptyque "emploi-formation-accompagnement",
- faciliter la mise en œuvre de parcours professionnels de leurs salariés et encourager les passerelles entre les EA et les autres employeurs publics et privés.



➤ Nombre d'EA habilitées à l'expérimentation CDD tremplin (situation à fin décembre 2019)



Les expérimentations CDD tremplin et EATT

L'expérimentation d'un CDD spécifique dit "tremplin" visant un accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés au sein des entreprises adaptées est inscrite dans la loi du 05/09/2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel". À fin 2019, 220 entreprises adaptées sont habilitées à mettre en œuvre l'expérimentation dans les territoires.

L'expérimentation s'adresse à des personnes en situation de handicap et leur permet, dans le cadre d'un parcours limité dans le temps, d'acquérir une expérience professionnelle et de bénéficier d'une formation et d'un accompagnement individualisé tourné vers la réalisation de leur projet professionnel.

L'expérimentation "entreprises adaptées de travail temporaire (EATT)" a été lancée en juillet 2019. La création des EATT vise à faire des EA des spécialistes de l'intérim de personnes en situation de handicap dans une logique d'adaptation aux besoins du marché de l'emploi. À fin 2019, 8 EA ont été autorisées à créer un EATT (3 en Île-de-France, 2 en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 en Bretagne, 1 en Grand-Est et 1 en Nouvelle-Aquitaine).

L'emploi accompagné

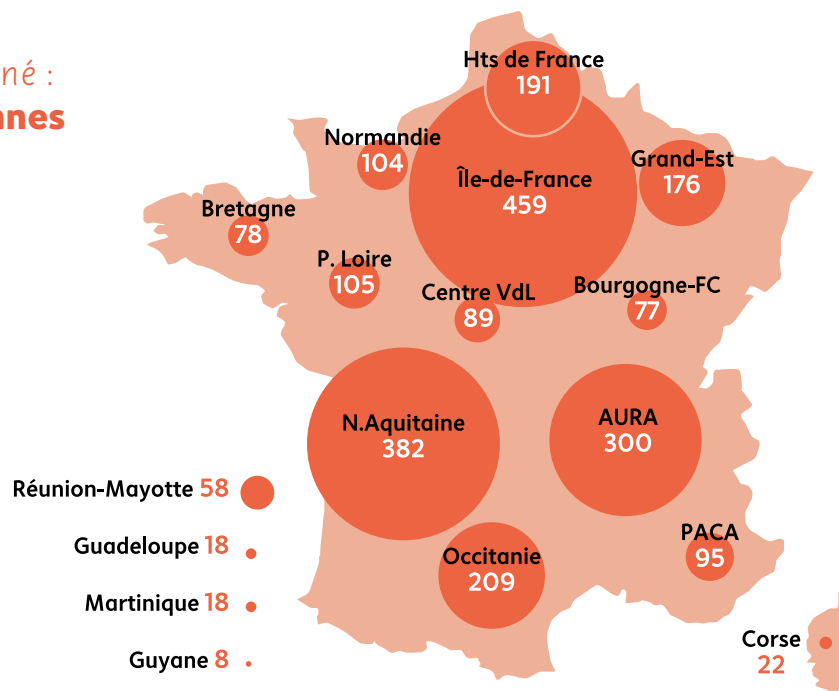
L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

Sa mise en œuvre comprend un soutien à l'insertion professionnelle et un accompagnement médico-social du salarié. Elle comprend également un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé.

À fin décembre 2019, près de 2400 personnes handicapées sont accompagnées dans le cadre du dispositif.



➤ Emploi accompagné : nombre de personnes accompagnées au 31/12/2019



➤ Caractéristiques des personnes entrées dans le dispositif (données France entière)

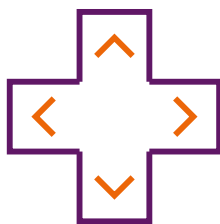
38 %
FEMMES

24 %
AUCUN
DIPLÔME

45 %
MOINS
DE 30 ANS

71 %
SANS EMPLOI
À L'ENTRÉE

48 %
TROUBLES
DU PSYCHISME





Retrouvez les publications
de l'Observatoire de l'emploi et du handicap
sur agefiph.fr/centre-de-ressources

Direction de la publication : Didier Eyssartier
Rédaction : Direction Innovation Évaluation Stratégie
Conception : Agence In medias res
Mise en page : Agence In medias res